

La Marmite aux Idées

Maison pour Tous, 81 boulevard Jacquard, 62100 CALAIS

lamarmiteauxidees@orange.fr

<http://www.lamarmiteauxidees.sitew.com/>

Calais, le 21 mai 2013

LES NOMBRES ET LA LOI

Extrait d'un article publié le 15 mai 2013 dans La Voix du Nord :

« Lors de cette inauguration, Catherine Seguin, directrice de cabinet du préfet du Pas-de-Calais a divulgué des chiffres édifiants. « On comptait deux mille migrants dans le département en 2009, contre trois cent cinquante en 2011 et cent treize pour les six premiers mois de 2013. » Des chiffres qui s'expliquent sans doute quand on sait que cinq cent cinquante passeurs ont été poursuivis et sept filières ont été démantelées en 2012. Pour l'année en cours, on compte déjà cent soixante-dix passeurs interpellés et six filières démantelées. »

Si on reprend ces chiffres :

Année	Nombre d'exilés présents dans le Pas-de-Calais	Nombre de « passeurs » appréhendés dans le Pas-de-Calais
2009	2 000 *	
2010	?	
2011	350	
2012	600 pour toute la région Nord – Pas-de-Calais, dont 250 à Calais **	550
Depuis début 2013	113 (dont 200 à Calais ***)	170

* il serait intéressant de reprendre les chiffres donnés par la préfecture et le ministère pour l'année 2009 et leur transformation au cours du temps, selon qu'il s'agit de dédramatiser la situation (avant la destruction de la « Jungle de Calais) ou de mettre en scène l'efficacité de cette destruction (donc après) ;

** chiffre donné par le préfet du Pas-de-Calais à l'occasion de la réunion de concertation du 11 octobre 2012 ;

*** chiffre donné par le préfet du Pas-de-Calais à l'occasion de l'inauguration du local de l'OFII à Calais le 22 avril 2013.

Confronté à l'inefficacité de son action, l'État falsifie les chiffres. Pour montrer qu'on est efficace, il faut que le nombre de migrants baisse et que le nombre de passeurs arrêtés augmente. Jusqu'à cette situation un peu ridicule où les deux courbes se croisent : il y a beaucoup plus de passeurs arrêtés qu'il n'y a de migrants.

On en rirait de bon cœur (encore que, est-il sain dans une démocratie que les services de l'État se transforment en officines de propagande ?), si cette action ne se traduisait pas sur le terrain par une chasse à l'homme dénoncée par le Défenseur des droits dans sa décision de novembre dernier.

Ne serait-il pas temps de changer de politique ?

Contact :
Philippe Wannesson
06 83 19 98 94